

Je vous rappelle que ces simulations sont des estimations et ne garantissent pas les montants prélevés futurs. Ces simulations sont en effet réalisées toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire à recettes réelles de fonctionnement constantes, et à législation constante.

**De plus, les estimations des orientations pour 2016 et 2017 doivent être pris avec précaution :**

A l'heure actuelle, les seuls éléments dont nous disposons sont le montant total de la contribution qui sera demandé aux collectivités locales : 3,67 Md€ en 2016, puis 3,66 Md€ en 2017.

Ces montants sont donc identiques à la contribution prévue pour 2015 (3,67 Md€).

En revanche, les modalités de calcul des contributions individuelles pour 2016 et 2017 seront définies dans les lois de finances pour 2016 et 2017 (les discussions actuellement en cours au parlement concernent le calcul des contributions pour 2015, qui a priori sera quasiment identique à celui retenu pour 2014).

Les facteurs d'incertitude sont donc beaucoup plus importants pour les années à venir que pour 2015 (on ne sait pas si les modalités de calcul en 2016 et 2017 seront identiques à celles de 2014 et 2015 ou modifiées ; on ne peut pas exclure que le montant global de l'effort demandé aux collectivités soit modifié entre-temps ; on ne sait pas ce qu'il se passera à compter de 2018 ...).

Dans ce contexte, on ne peut donc que faire des projections en raisonnant sur l'état actuel des textes, et toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire en posant des hypothèses :

- les contributions individuelles seraient calculées en 2016 et 2017 comme en 2014,
- la contribution globale demandée à l'ensemble des collectivités serait de 3,67 Md€ en 2016, puis 3,66 Md€ en 2017, comme annoncé pour l'instant,
- en 2018, il n'y aurait pas de nouvelle baisse supplémentaire ; pour autant, les baisses appliquées les années antérieures ne sont pas effacées ; par conséquent, en 2018, les montants de dotation versés aux communes et EPCI seraient en ordre de grandeur similaires à ceux reçus en 2017 (toutes choses égales par ailleurs).